

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COURSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La France ne se laissera pas intimider par le camoufflage allemand. — Le règlement de la dette : une suggestion intéressante. — La Prusse veut toute la Haute-Silésie ! — La grève anglaise.

Ayant camouflé sa situation militaire, sa situation financière, sa situation économique, l'Allemagne camouffle actuellement sa véritable politique, nous dit le colonel Rehoul, dans ses études du *Temps*, afin de masquer les buts qu'elle poursuit.

Pour cela elle joue du danger communiste. « Chaque fois qu'il s'agit pour elle de ne pas exécuter les décisions de l'Entente ou de ne pas exécuter quelque clause du traité de paix, une petite émeute éclate à point. L'Allemagne peut dire à l'Entente : « N'exagérez pas vos prétentions. Ne me désarmez pas. Sans quoi la révolution bolcheviste triomphera chez moi. Vous-même, vous serez emportée par la tourmente. »

Dans toutes les émeutes qui ont éclaté chez les vaincus, on a pu établir que les meneurs étaient auparavant à la solde des partis de droite dévoués au Kaiser. Il paraît donc évident que le péril bolcheviste n'existe pas en Allemagne. « C'est une arme dont joue le gouvernement du Reich pour résister aux exigences de l'Entente. »

Il y a du reste une touchante unité de tous les partis pour soutenir les dirigeants dans leur opposition au traité de Versailles et le résultat le plus clair de tous les mouvements extrémistes est de renforcer constamment la puissance des partis de droite. L'idée républicaine, affirme le colonel Rehoul, est en plein recul, et la résistance des syndicats ouvriers à la restauration monarchique sera inefficace à bref délai.

L'Allemagne de 1921 reste l'Allemagne de 1914. Elle ne reconnaît pas ses fautes. Le baron de Lersner, ancien diplomate, n'a-t-il pas l'outrecuidance d'adresser une lettre ouverte à M. Dressler, commissaire des Etats-Unis à Berlin, pour le sommer de fournir la preuve de la culpabilité de l'Allemagne dans la guerre ?

On ne saurait donc trop prêter une oreille attentive aux avertissements du colonel Rehoul et à sa conclusion : « Tout le peuple allemand envisage la revanche, militaire, sociale, économique, par des moyens qui sont exactement ceux de 1914. Il s'y prépare en nous trompant sur son organisation militaire. Il se donne les moyens de la poursuivre et de l'amplifier en nous masquant ses ressources financières et économiques. Il n'a exécuté aucune des clauses du dernier traité, et déjà il pense à la prochaine guerre. »

L'Allemagne de 1921 ne mérite aucun crédit, aucune confiance. Elle doit être mise hors d'état de nuire et contrainte à réparer intégralement ses fautes. »

Pour cela, pas d'autre moyen que celui indiqué par M. Briand : la main au collet de l'agresseur, s'il ne s'exécute pas à la date fixée par le traité. « Le peuple français, dit avec raison le général de Castelnu, ne veut ni vivre dans la honte des faillites, ni mourir dans la détresse des ruines. Il hésitera devant aucun sacrifice pour échapper à ces extrémités auxquelles l'Allemagne veut acculer la France victorieuse. »

Voulez-vous que la Prusse fera sagement de méditer !

L'Echo de Paris a suggéré une proposition intéressante en ce qui concerne le règlement de la dette allemande. Notre confrère demande que l'indemnité des vaincus soit payée non seulement au moyen des exportations, mais par une participation dans les entreprises industrielles.

Un journal anglais, le *Manchester Guardian*, estime cette proposition heureuse au point de vue économique. Il formule son opinion dans un exposé séduisant :

« Si toutes les sociétés allemandes par actions étaient contraintes par la loi d'accorder à la Commission des Réparations un certain nombre d'actions, proportionnellement à leur capital, une grande partie des difficultés inhérentes aux autres projets disparaîtraient... Nous saurions que nous ne demandons pas à l'Allemagne plus que ce qu'elle peut donner. Nous n'aurions pas à spécifier les articles

d'exportation sur lesquels porte l'indemnité. Les paiements annuels ne seraient pas fixés arbitrairement à l'avance. Enfin, les Alliés auraient un intérêt, dans la reconstruction allemande... Jusqu'à présent, la confusion a repris, parce que ceux qui réclament « le dernier sou » redoutent la prospérité commerciale allemande qui, seule, permettrait à l'Allemagne de s'acquitter de ses dettes.

Bref, la proposition a de nombreux avantages ; il reste à savoir si la servitude économique qu'elle implique serait tolérable, au point de vue purement politique. C'est d'ailleurs une autre question ; mais si nous sommes d'accord pour reconnaître que l'Allemagne doit payer jusqu'à la limite de sa capacité, nous sommes également d'accord sur le principe de la servitude économique de l'Allemagne et, par conséquent, la chose ne soulève pas plus d'objection, car nous devons également les possesseurs d'une large part du capital industriel allemand, et nous ne cachons plus notre possession sous une revendication qui embrasse tout le surplus de sa richesse exportable.

Par ce procédé ou par un autre, il faudra bien que l'Allemagne s'exécute et l'heure est proche où elle sera mise en demeure de se prononcer catégoriquement !

L'Allemagne est vaincue. Elle n'en prétend pas moins avoir les profits de la guerre. Elle espère bien ne pas payer les indemnités dues à ses victimes, comme elle déclare vouloir conserver toute la Haute-Silésie en dépit du vote des intéressés.

Berlin vient d'adresser aux Alliés un mémoire qui ne comporte pas moins de 500 pages — on ne manque pas d'argent, chez les vaincus pour des dépenses inutiles ! — dans lequel elle affirme ses droits à l'entière possession des territoires contestés. Car la Prusse n'a que des droits !

Nous n'entendons pas discuter les prétentions toutonnes. C'est affaire de nos dirigeants. Mais il serait prudent de ne pas faire traîner la solution attendue pendant des mois si l'on ne veut pas se trouver en présence d'une question insoluble.

L'hésitation n'est pas admissible. Les paragraphes 5 et 6 de l'article 88 du traité (annexe) disent :

§ 5. — A la clôture du vote (du plébiscite), le nombre des voix dans chaque commune sera communiqué par la commission aux principales puissances alliées et associées, en même temps qu'un rapport détaillé sur les opérations du vote, et qu'une proposition sur le tracé qui devrait être adopté comme frontière de l'Allemagne en Haute-Silésie, en tenant compte du vœu exprimé par les habitants ainsi que de la situation géographique et économique des localités.

§ 6. — Aussitôt que la ligne frontrière aura été fixée par les principales puissances alliées et associées, la commission notifiera aux autorités allemandes qu'elles ont à reprendre l'administration du territoire qui serait reconnu comme devant être allemand ; lesdites autorités devront y procéder dans le courant du mois qui suivra cette notification, de la manière prescrite par la commission. Dans le même délai et de la manière prescrite par la commission, le gouvernement polonais devra pourvoir à l'administration du territoire qui serait reconnu comme devant être polonais.

C'est net et précis. Toute hésitation aura la décision des Alliés aura un résultat d'encourager l'Allemagne à se moquer davantage — si la chose est possible ! — du traité de Versailles.

Ce soir mardi la grève devait être générale en Angleterre. Ainsi en avait décidé le Cartel. Nos voisins étaient-ils à la veille de la crise la plus grave qui ait jamais menacé leur pays ? On pouvait le craindre, mais une détente s'est produite.

Devant les conséquences du mouvement, on note des hésitations compréhensibles chez de nombreux syndicats et, déjà, Lloyd George a obtenu que les mineurs s'abstiennent de tout acte pouvant compromettre le bon état des mines.

Le Premier Anglais n'a pas hésité à former des corps de volontaires. Les adhésions sont innombrables. Le pays est prêt à soutenir le gouvernement dans une lutte dont dépend la ruine ou la prospérité du pays.

« Ceux qui sont désignés pour défendre la masse des citoyens ont l'intention, écrit le *Daily Telegraph*, si la triple grève éclate, de tenir jusqu'à ce que leurs agresseurs en aient assez, et leur attitude ne sera pas passive. » La nation paraît donc hostile à un mouvement révolutionnaire qui se terminerait par un désastre pour l'Angleterre et une grève impopulaire est vouée à l'échec total. Cela permet d'espérer que le dernier mot n'est pas dit et qu'une entente est toujours possible.

A. G.

INFORMATIONS

Ils devront payer les allocations

Après audition des délégués allemands, la Commission des réparations a pris des décisions concernant les allocations qui doivent être mises à la charge de l'Allemagne. Seront comprises dans cette évaluation, toutes les allocations payées avant le 31 décembre 1918 sans préjudice des pensions et secours payés après cette date aux veuves et familles des hommes mobilisés décédés pendant la guerre. Le taux sera calculé pour tous les pays d'après le tarif moyen en vigueur en France.

On vend les belles villas allemandes de la Riviera

La vente des biens allemands sequestrés continue sur la Riviera. Samedi matin, ont été vendues, devant le tribunal de Grasse, les villas Florentina et Wera, sises à Cannes, propriétés qui appartenaient à von Weimberg, banquier allemand et dont la mise à prix était fixée à un million.

On a également vendu le temple allemand de Cannes et la villa Saint-Dizier.

Mort de l'ex-impératrice d'Allemagne

L'ex-impératrice d'Allemagne est décédée lundi. Elle était née en 1853.

Les exhumations des Américains

Les exhumations dans les cimetières américains de la région vont commencer. Des équipes d'ouvriers sont arrivées et environ 2.500 cercueils quitteront le sol de France. Des trains spéciaux conduiront directement au Havre les nombreux Sammites qui reposaient dans le vaste cimetière de Thiaucourt.

L'échec Grec

Un communiqué officiel déclare que des rapports des différents corps qui ont été concentrés, il résulte que la totalité des pertes du groupe sud, depuis le début des opérations, est de 324 blessés, dont 46 officiers. Il n'y a eu aucun tué.

Les pertes du groupe nord sont de 4.000 hommes dont 600 morts et 400 grièvement blessés. Les autres n'ont que des blessures légères.

Mais un grand renfort vient d'être apporté aux troupes.

Les journaux annoncent que le roi, accompagné de MM. Doumanis Melaxas et Stratigos, partira mercredi pour le front.

Au Maroc espagnol

Les Maures ont attaqué la position avancée de Beni-Aro. Le combat a été acharné, et les assaillants ont subi de graves pertes.

La légion étrangère espagnole a eu 2 capitaines tués et 6 soldats grièvement blessés.

Grève des mineurs anglais

Londres avait repris, samedi, son aspect du temps de guerre. De très bonne heure, on pouvait voir des volontaires stationnant devant les divers bureaux de recrutement ouverts un peu partout. Un fonctionnaire du ministère de la guerre affichait un grand contentement au sujet de ces enrôlements.

Quant à M. Lloyd George, il adressait un télégramme à tous les lords-lieutenants, lords-maires et présidents des grands districts urbains d'Angleterre et du pays de Galles, leur demandant de faire tout ce qui est possible pour encourager le recrutement des hommes pour l'armée de défense.

Sénat

Séance du 9 avril 1921.

Le Sénat continue la discussion du budget. Il discute le chapitre relatif aux crédits pour les troupes indigènes de Syrie. M. Barthou dit que les troupes utilisées par nous au Levant sont recrutées par voie d'engagements volontaires. Les hommes touchent un soldé de 5 francs par jour.

L'effectif des hommes transportés de France en Syrie est de 150.000 hommes depuis janvier 1919. Le nombre des rapatriés est de 75.000 ; les blessés ont été de 7.400 ; les morts de 158 officiers et de 3.455 hommes de troupe ; les prisonniers de 7 officiers et de 694 hommes.

M. Bérard conteste ces chiffres. Il dit qu'ils sont plus élevés. M. Barthou affirme que ces chiffres sont exacts. Les crédits sont votés. Le budget de la guerre est voté.

Le Sénat discute le budget des P. T. T. qui est voté.

Séance du 11 avril 1921.

Le Sénat discute le budget de la justice. M. Jenouvrier demande la réforme de la justice. M. Martin parle en faveur de l'augmentation des traitements des magistrats. Le budget de la justice et le budget des services pénitentiaires sont votés.

CHRONIQUE LOCALE

A LA PRISON

Notre excellent confrère Gau fait observer dans la *Dépêche* que le service de surveillance à la prison de notre ville devient à peu près impossible pour les deux gardiens qui sont chargés de l'assurer.

Depuis samedi, l'indésirable population pénitentiaire a augmenté, contrairement à ce qui s'est produit en ville. Elle est passée de 17 « pensionnaires » à 29, et cela, sans que le nombre de gardiens ait été augmenté.

L'administration pénitentiaire, informée de cette augmentation de pensionnaires, n'a pas eu l'idée d'envoyer un gardien de plus. Ce qui fait que, pendant plusieurs heures par jour, un seul gardien est obligé de surveiller 29 individus dont 18 au moins sont réputés comme très dangereux.

Il n'y a pas encore longtemps, en effet, que des détenus avaient formé le projet de s'évader et que c'est sur la dénonciation de l'un d'eux que les gardiens avertis purent empêcher l'évasion.

De plus, on se souvient que le gardien Ladagnoux fut victime d'une agression de la part d'un condamné à 5 ans de travaux forcés qui le frappa violemment à la nuque avec un cruchon en grès, au moment où il allait à la corvée de l'eau.

On voit que les gardiens ont besoin de se tenir toujours en éveil contre une tentative d'évasion et contre une agression. Bah ! l'administration prétend qu'elle n'a pas d'argent pour entretenir un autre gardien à la prison de Cahors.

Nous voulons croire que l'administration n'a pas encore été informée de l'augmentation du nombre des détenus à la prison de Cahors.

Il n'est pas possible qu'elle veuille laisser la surveillance à deux seuls gardiens qui restent ainsi exposés aux plus graves dangers.

Si un malheur survenait, l'administration serait navrée. Sans doute, elle déplorerait le malheur et elle ferait remettre une médaille d'or sur le cercueil du gardien assassiné. Mais ne vaut-il pas mieux qu'elle garde sa médaille, et que les gardiens conservent leur santé ?

Dans le *Journal du Lot* de dimanche, notre Directeur indiquait que des fonctionnaires de l'Etat avaient touché à titre de rappel d'indemnités des sommes formidables. Pourquoi ces formidables indemnités ? Nous l'ignorons.

Mais si l'Etat trouve tant d'argent pour donner à de gros fonctionnaires parfois inutiles, ne pourrait-il pas trouver 8 fr. par jour, pendant 3 ou 4 mois, — c'est le prix à peu près — pour payer l'entretien d'un gardien supplémentaire à la prison de Cahors où sont détenus 29 coquins dangereux ?

L'administration n'a pas d'argent ! Si elle n'en gaspillait pas tant, elle pourrait augmenter les traitements insuffisants de fonctionnaires qui sont utiles, et on ne verrait pas, par exemple, un Président de Cour d'assises de la Seine, comme on

l'indiquait hier au Sénat, gagner 17.000 francs, alors que le bourreau Deibler gagne un minimum de 20.000 francs !

LOUIS BONNET.

Citation posthume

Nous relevons la citation posthume suivante dont a été l'objet notre regretté compatriote Joseph Brunies, ancien instituteur à Gignac, mort au champ d'honneur :

« Sous-officier énergique et brave. Mortellement frappé le 5 novembre 1914, en donnant le plus bel exemple de courage (combat de Lange-marck) ».

La présente citation comporte l'attribution de la médaille militaire et de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Joseph Brunies était le fils de M. Brunies cordonnier à Montcuq.

Médailles militaires

La médaille militaire est attribuée au soldat Savard, du 7^e d'infanterie : « Bon et brave soldat. Blessé très grièvement, le 26 juillet 1916. A Thiaucourt devant Verdun, à son poste de guetteur, en arrêtant sous un violent bombardement, une attaque allemande. »

Toulza, soldat au 7^e d'infanterie : « Bon soldat, courageux et dévoué. A été très grièvement blessé au bois de Malancourt, le 17 février 1915, au cours d'un bombardement. Une blessure antérieure. »

Félicitations

Une fois de plus, nous sommes heureux de donner à nos lecteurs des nouvelles de notre vaillant compatriote M. Georges Delmas, capitaine au 412^e d'infanterie dont nous ne comptons plus les citations et les félicitations qu'il a obtenues par son héroïque attitude devant l'ennemi depuis 1914.

Nous lisons à la décision du 25 mars 1921, de la 1^{re} division de l'armée du Levant :

Le Général Commandant la 1^{re} Division du Levant est heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs de la Division la belle conduite du Capitaine Delmas du 412^e R. I. au cours de l'incendie qui eut lieu le 12 Mars vers 22 h., aux environs du Konak.

Grâce à son initiative, à sa parfaite conscience et à son activité cet Officier qui passa la nuit entière sur les lieux du sinistre, parvint à maîtriser dans le minimum de temps et à circonscrire dans le plus petit périmètre un incendie violent.

Le Général Commandant la Division adresse ses vives félicitations au Capitaine Delmas, ainsi qu'aux fractions de corvées et de piquet, qui placées sous ses ordres, ont rivalisé d'entrain et d'énergie pour lutter contre l'incendie.

Le Général DUPIEUX.

Commandant la 1^{re} Division du Levant.

Avec tous les nombreux amis qui lui compte à Cahors, nous adressons au glorieux capitaine nos bien vives et sympathiques félicitations.

Mutation

M. Courtes, lieutenant au 7^e d'infanterie passe au 113^e.

Ponts et Chaussées

Par arrêté ministériel en date du 9 avril 1921, a été porté de 6 à 7 le nombre des arrondissements d'inspection territoriale du service des Ponts et Chaussées.

Le Lot est rangé dans le 5^e arrondissement.

NOS MORTS

Lundi matin, à 4 heures, le fourgon contenant les restes de nos compatriotes Eloi Teil, Mazet, de Gramat ; Teyssandier, et Célié, de Souillac ; Agraciac, de Villesèque, est arrivé en gare de Cahors.

A 7 h. 1/2, en présence des autorités civiles et militaires et des parents, le fourgon fut ouvert, pendant qu'un piquet de soldats rendait les honneurs et que tambours et clairons battaient et jouaient « aux champs. »

Ezequatur

L'ezequatur est accordé à M. Angel G. Martínez, consul de la République argentine, à Marseille, avec juridiction sur le Lot.

Service vicinal

M. Moutel est nommé cantonnier à Leyme et M. Roques à Alvignac.

Obseques

Mardi matin, à 7 heures 1/2, ont été célébrés les obsèques de notre compatriote Eloi Teil, mort pour la France, le 15 avril 1918.

Le corps était arrivé lundi matin, en gare de Cahors. Malgré l'heure matinale, le convoi funèbre entouré par un piquet

de soldats en armes a été suivi par un nombreux public qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur du travail a été attribuée à Mlle Rose Vincens, MM. Caumer et Lapuyade, employés aux Magasins du Printemps.

Cette distinction leur a été remise samedi soir, en présence de tout le personnel, au cours d'une réunion qui a eu lieu dans les salons du Café de la Promenade. Nos félicitations.

COMMISSION DES FÊTES

Hier soir, lundi 11 avril, cette Commission s'est réunie dans le Cabinet de M. le Maire. Constituée, il y a quelques semaines, sur l'initiative de la Municipalité, elle avait à élire son Bureau, en vue des fêtes prochaines, mai et juin.

La séance a été ouverte et présidée par M. Chéry, professeur au lycée. Sur sa proposition, la Commission a élu M. Caumer, président, puis M. Antonin Bergon, vice-président, M. Nicolai, secrétaire général et M. Gagnayre (Boulevard Gambetta), trésorier.

M. Chéry ayant cédé le fauteuil présidentiel à M. Caumer, on a procédé à la constitution de 4 commissions de 4 membres : musicale, des finances, d'organisation et de propagande.

Après quelques vues échangées, au sujet des fêtes qui amèneront certainement du monde à Cahors, fête organisée par les Mutiles sous la Présidence du Ministre Maginot et fête de la Fédération des Sociétés Sportives de la 17^e Région, la séance fut levée à 20 h.

Musique de chambre

Dimanche 10 avril a eu lieu la première audition d'un genre musical qui n'existait pas à Cahors et dû à l'initiative de M. Nourrit. Ce fut pour nos connaisseurs du classique un vrai régal.

Que dire du pianiste et du violoniste que sont des maîtres tels que MM. Crassous et Michel ? Leur éloge était sur toutes les lèvres ! Nous avons été heureux d'applaudir MM. Nourrit père et fils ainsi que Mme Bosc qui dans le quatuor final, nous a, de nouveau révélé son talent d'accompagnatrice.

CONCERT

Le samedi 16 avril en soirée à 8 heures 1/2 dans la Salle des Petits Carmes, Mlle Millocheau, violoniste des concerts de Paris donnera un grand concert.

Le Congrès National

des Planteurs de Tabac

Samedi et dimanche a eu lieu à Bergerac le Congrès National des planteurs de tabac.

La séance est ouverte samedi à 10 heures, sous la présidence de M. Pradier, président de la Fédération départementale de la Dordogne, MM. Delport et Delmas, députés et de nombreux délégués du Lot sont présents. Deux mille congressistes assistent à la séance.

M. Louis Delport, écrit notre excellent confrère de la *France du Sud-Ouest*, remercie la ville de Bergerac ; il félicite la Fédération de la Dordogne et tout particulièrement son dévoué président, M. Pradier qui est un vieux militant. Le vaillant député du Lot dit que l'heure n'est pas à la politique, mais au travail et à l'union pour assurer le relèvement économique du pays ; il remercie ses collègues, MM. Clément Clament, docteur Gadaud et Delmas, M. Louis Delport apporte les vœux des planteurs d'Alsace, qui attendent avec impatience la visite de la C. G. P. Il parle des justes revendications des planteurs d'Algérie, représentés au Congrès de Bergerac. Soyons toujours unis, car l'administration n'a pas désarmé. Il félicite les délégués des planteurs à la Commission paritaire : Albert Solleville, Alexandre Bernard et de Saint-Paul, qui ont courageusement lutté pour arracher une augmentation à une administration hostile.

M. Louis Delport termine en faisant énergiquement appel à l'union de tous les planteurs de France, pour abattre ceux qui veulent continuer à acheter des tabacs exotiques et à envoyer ainsi notre or à l'étranger. Le groupe parlementaire et la C. G. P. défendront toujours avec énergie les planteurs de France.

M. Cossé, de Cahors, trésorier de la C. G. P., donne ensuite lecture de son rapport financier, qui accuse un excédent de 2.595 fr. 45.

Le marché continue à s'améliorer sur toute la ligne et principalement en coulisse. Le Stock-Exchange de Londres semble moins pessimiste au sujet du dénouement de la grève anglaise et précède à quelques retraits sur notre place. Les chances sont moins tendues et nos rentes françaises calmes. 3 0/0 56,90, 5 0/0 83,95, l'Amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr. Crédit National ancien 463, le nouveau 479,50.

Banques fermes : la Paris 1.454, Union Parisienne 960, Lyonnais 1.502, la Société Générale 746.

Navigations en reprise : Suez 6.345, Chargeurs Réunis 810, Transatlantique 292, Cuprifères fermes : Rio 1.439, Tanganyika 76.

Industrielles russes bien tenues : Naphté 384, Bakou 2.250, Lianosoff 455, Platine 591, North Caucasian 58.

Pétrolifères très fermes notamment l'Esso qui s'avance à 339 et 342 après bourse, Shell 294, Royal Dutch 25,950, Omiun des pétroles 500.

Diamantifères toujours fermes, suivant nos prévisions, de Beers 633, Jagerfontein 130.

Mines d'or résistantes : Crown mines 101, Rand mines 115, Goldfields 47.

Coutchouffiers un peu mieux : Financier 127, Padang 204. En valeurs diverses les Sucreries d'Égypte progressent à 773 et la Say ordinaire à 1.220, Penarroya 1.038.

ON DEMANDE

Un jeune apprenti de 14 à 15 ans. S'adresser : chez M. BLANC armurier, CAHORS.

Pour cause de changement de situation

ETUDE D'HUISSIER A VENDRE. Toutes facilités de paiement. S'adresser au titulaire, M. DELFAU, à LAUZES (Lot).

ETUDE DE

M^e E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

VENTE

aux

Enchères publiques

A SUITE DE DÉPART

Le SAMEDI 16 AVRIL 1921, à 2 heures précises, à Cahors, à la Halle aux Grains.

Dobjets comprenant : lits complets, commode, tables à toilette, tables de nuit, tables à coulisses, buffets, chaises, couvertures, rideaux, chapelières, machine à écrire « Remington », pendule à caisse, un tableau peinture à l'huile, ustensiles de cuisine en cuivre, etc.

Par le ministère de M^e CONTOU, Huissier à Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes aux enchères publiques, au comptant 10 0/0 en sus.

CONTOU.

EN ESPAGNE. — De Madrid : L'issue du Conseil des ministres espagnol, on dément les bruits de crise qui circulaient hier.

A LA CHAMBRE. — De Paris : La Chambre se réunira cet après-midi pour adopter le projet accordant à titre posthume la dignité de maréchal au général Galliéni. Elle abordera ensuite le budget des dépenses recouvrables.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur CAMBROUSE François, capitaine en retraite; Monsieur RAYNAL, limonadier à Paris; Monsieur Elie CAMBROUSE, limonadier à Paris; Monsieur André CAMBROUSE, soldat au 62^e Bataillon du Génie à Mayence; Monsieur RAYNAL René, étudiant à Paris; Mademoiselle Odette CAMBROUSE; Madame BOUCHET et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean CAMBROUSE

Cultivateur à Boisse

leur père, grand-père, arrière-grand-père et oncle, décédé à Boisse dans sa 91^e année, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu à Boisse, par Castelnaud-Montriat, le 13 avril 1921 à 9 heures du matin.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Adrien MONVILLE, Mademoiselle Jeanne MONVILLE, Madame Veuve CONSTANT née MONVILLE, Monsieur Léon MONVILLE et sa famille, Monsieur Calixte MONVILLE et sa famille, Monsieur Alexandre BÉLISBENS et sa fille, Madame Veuve SABATIE née BÉLISBENS, Monsieur CLÉMENT et sa famille, Madame Veuve DAJEAN et sa famille, Les familles MONVILLE, BÉLISBENS, NÈGRE, RIGAL, BLANC, ADAM, FAUGE et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte si cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Victor MONVILLE

Receveur à l'Octroi

décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 14 avril à 9 h. 1/4 du matin, en l'Eglise Cathédrale. Réunion à la maison mortuaire, ancienne Gendarmerie, place du Théâtre.

GRATUITEMENT

Vous pouvez obtenir un Rasoir de sûreté de fabrication supérieure. Ecrire à l'AGENCE COMMERCIALE, sect. G, 20, R. Dauder de Silva, Perpignan.

REPRÉSENTANTS

ayant clientèle épicerie, demandés FORTES COMMISSIONS. Ecrire : A. LAUGA, 6, Allée Bordelaise CAUDERAN (Gironde)

VOIES URINAIRES

Bismarck, Filanox, Glycine, Prostaitine, Rétrécissements, Parties, Métrites, etc. Ecrivez à M. LEBLANC, 22, rue de Valenciennes, Paris, Service U. Notice gratuite

"UNE EAU A JAILLI POUR LA GUERISON DES MAUX DE L'HUMANITÉ" SAINT MARTIAL

FIXALO

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.

177, PRADO - MARSEILLE

En Vente : rogueries, Marchands de Couleurs & Matériaux de Constructions.

SULFATE DE CUIVRE 98/99 DE PURETÉ

FIL GALVANISÉ SURRECUIT N° 14. Etat neuf en couronnes d'origines de 20 à 25 kgs. Prix 95 Frs les 100 kgs sur wagon Banlieue de PARIS. Ph. MONNATTE & DAUBRAY, 12, Rue Alf. Laurant, Boulogne-s/Seine

Cazals

Inauguration du Monument. — Nous donnons aujourd'hui le discours qui a été prononcé par M. le Maire de Cazals, à la cérémonie officielle d'inauguration du 3 avril et que nous n'avons pu insérer dans notre dernier numéro.

Discours de M. le Maire

Au nom de la population tout entière ne formant en ce jour qu'une seule âme pieusement recueillie et reconnaissante, j'adresse aux 22 Enfants de Cazals, morts pour la France, mon plus respectueux Salut!

Ma première pensée, mes premières paroles vont à vous, glorieux martyrs! qui en ce jour nous dominez tous par la grandeur de votre sublime sacrifice!

Monsieur le Préfet,

Je tiens à vous exprimer, sans plus de retard, tout le plaisir que nous procure à tous, votre présence à cette fête du Souvenir.

Au nom de la Commune de Cazals, je vous salue et vous remercie d'avoir accepté notre invitation. Vous avez voulu ainsi vous associer à nos devoirs et à nos sentiments de reconnaissance envers nos héros tombés au champ d'honneur. Vous êtes venu dans ce petit coin du Quercy, un peu trop oublié et délaissé, apporter à nos grands Morts l'hommage de votre sympathie bienveillante. Nous sommes, M. le Préfet, profondément touchés de ce geste généreux qui vous honore!

Merci!

Mesdames, Messieurs,

Nous acquittait aujourd'hui d'une dette sacrée de reconnaissance, nous sommes groupés autour d'un Monument sur lequel sont gravés les noms de nos Martyrs, et qui restera l'émblème de leur bravoure et de leur dévouement.

L'une des premières dans le département, votre municipalité a pris l'initiative d'un Monument au Souvenir. Cette œuvre est aujourd'hui réalisée; à la satisfaction que nous éprouvons d'honorer ainsi la mémoire de nos camarades, s'ajoute la fierté légitime d'être des premiers, dans la région, à glorifier dignement les Grands Morts de la Grande Guerre!

Certes, notre Monument est simple, bien modeste; mais la simplicité n'a-t-elle pas sa grandeur?... Ceux qui ont conçu et réalisé cette œuvre, y ont mis en tous cas, vous le savez, tout leur dévouement et tout leur cœur!

Je remercie l'excellent artiste, le sculpteur toulousain, dont la finesse de l'art et le talent sont appréciés dans tout le Midi, d'avoir doté notre chère Commune de cette œuvre immortelle.

Je dois des remerciements à tous les souscripteurs, aux habitants de Cazals, comme à tous ces Cazalais implantés au loin qui en cette circonstance ont bien voulu s'intéresser généreusement à leur petite patrie!

Ma pensée vient de se transporter un instant vers cet immense cimetière du Front où dorment leur dernier sommeil ceux que nous pleurons en ce jour, le jour de nos innombrables Croix de bois qui, en certains cas, semblaient se serrer et se presser sur nos tombes comme pour préserver d'une nouvelle mort, les Morts qui dormaient à leurs pieds!

C'est là-bas que nos Morts resteront, puisque nos familles éprouvées n'ont pas la consolation d'espérer leur retour, n'ayant pu fournir les précisions nécessaires, sur l'endroit où ils reposent.

Leurs restes glorieux ne reviennent donc pas se reposer à l'ombre du clocher qui les avait vus naître et grandir. Mais que ces familles se rassurent!

La France saura entretenir et honorer les tombes des soldats les plus humbles, comme celles à nos héros inconnus!

Pour les uns, c'est le cimetière à eux, le voilà! Pour les autres camarades, et vous tous, enfants de Cazals des générations futures, je vous le confie. Veillez à son entretien, honorez-le, respectez-le. Lorsque vous passerez en ce lieu, prenez une attitude de respect et saluez la mémoire de ceux qui sont tombés pour nous défendre.

Mes chers amis,

Les morts, surtout ces morts, commandent aux vivants. Tous ces fiers enfants de Cazals, partis à l'appel de la Patrie menacée par les hordes du Kaiser maudit, tous ceux qui ne sont plus, mais dont les noms et les figures restent si vivants dans ma mémoire, ne les sentez-vous pas autour d'hui, invisibles et présents, autour de nous, appelés par notre pitié et par la tendresse douloureuse de leur mère. Ne sentez-vous pas le frémissement de leurs âmes, et si vous regardez en vous-mêmes ne les trouvez-vous pas en vos cœurs?

Ah! mes chers amis, écoutez leurs voix; elles nous commandent la paix et la concorde. Soyons meilleurs désormais, soyons frères, soyons unis toujours comme ils l'ont été devant la mort. Enterrons tout ce qui peut subsister de mesquines querelles et de stupides dissentiments. Faisons un Cazals aux idées larges et généreuses; aimons nous, unissons nos efforts, ce sont nos morts sublimes qui nous l'ordonnent!

L'appel des morts a été fait par le camarade Judeau, mutilé de la guerre.

Mes chers amis,

Je ne veux pas prolonger l'attente d'une parole plus autorisée que la mienne, plus apte à glorifier nos chers disparus. Mais je voudrais pourtant résumer devant vous et réduire à néant des paroles que vous avez peut-être, comme moi, entendu souvent.

Des égoïstes et des sceptiques s'étonnent parfois de ce que toutes les communes de France, jusqu'à la plus petite, tiennent à conserver, gravés dans la pierre, les noms des Enfants du pays qui partis pour la grande guerre n'en sont pas revenus.

Evidemment, il y a des gens pressés d'oublier... les souffrances des autres... et qui iroient qu'il est temps qu'on parle d'autre chose...

Ne serait-ce que pour avoir ensuite la pudeur de se taire, ces égoïstes devraient assister à l'une de ces cérémonies d'inauguration, si touchantes dans leur simplicité. Ils devraient assister à l'une de ces veillées des morts comme celle de la nuit dernière; écouter cet appel des Morts fait au milieu d'un silence impressionnant!

La liste en est si longue, dans nos campagnes, qu'on se sent pris d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance non seulement pour ceux qui sont morts, mais pour ceux qui sont restés derrière eux : pères, mères, épouses, orphelins.

Où c'est surtout dans la campagne, c'est surtout dans les petites communes que l'on éprouve ce sentiment avec le plus d'intensité.

C'est qu'on ne peut s'empêcher de songer : « Tandis que là-bas, tous ceux dont les bras étaient forts et les corps robustes luttaient pour défendre la Patrie, ici, les vieillards, les femmes, les adolescents, avec une énergie qui paraissait au-dessus de leurs forces, travaillaient à féconder le sol ». C'est des choses qu'on ne doit pas oublier! Et puisque pendant la guerre, les paysans, plus que tous autres, ont été à la peine, il est juste que toutes les Communes rurales quelle que soit leur étendue, possèdent au même titre que les villes le Monument qui perpétue le souvenir de leurs morts, dira plus tard à la postérité : « Ici tout le monde fit son devoir »!

C'est pourquoi également le sculpteur n'a pas représenté sur ce beau Monument des guerriers casqués ou des victorieux sonnant du clairon; il a placé seulement une femme, une paysanne en deuil qui offre une couronne à nos poilus et à nos Morts!

Quelle vous soit légère et douce, ô chers soldats, cette couronne de gloire et de douleur.

Dormez en paix, comme autrefois dans vos bercceaux, puis que la petite patrie qui vous avez vus naître et que vous avez sauvée a pris pour honorer votre tombeau, la figure même de votre mère...

Dormez, vous, dont la mort égale les grades. Sous une Croix, au pied d'une Croix, au bord des foyers... Dormez et conservez sans fin, mes Camarades, L'azur de notre Ciel au fond de vos yeux clos.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 34.

AU REICHSTAG. — De Berlin : La prochaine séance du Reichstag est fixée au mercredi 20 avril. Les rapports des différentes commissions figurent à l'ordre du jour.

DES QUE VON SIMONS ARRIVERA. — De Berlin : On attend l'arrivée de Simons pour lui demander des explications au sujet des déclarations qu'il a faites à Berne, et qui ont causé une vive surprise dans les cercles politiques et diplomatiques.

La presse bourgeoise trouve étrange que Simons ait laissé comprendre que son opinion personnelle était en antagonisme avec le point de vue des autres membres du Cabinet.

La presse de droite demande une explication officielle immédiate afin de savoir si vraiment une différence de points de vue existe entre le Chancelier et le ministre des Affaires Étrangères.

On pense que les déclarations de Simons pourraient amener une crise ministérielle.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS. — De Berlin : La Gazette de Voss dit que le docteur Stresemann aurait l'intention de convoquer la Commission des affaires étrangères dès le retour de Simons.

L'ordre du jour comprendra la question des réparations. M. Stresemann désire que le Gouvernement présente de nouvelles propositions aux Alliés et que le ministre des Affaires Étrangères fasse connaître ses projets à la Commission.

ses camarades de la sous-intendance, M. Maurice M... à qui il décrit sous le jour le plus favorable une affaire commerciale dont il fallait garder le secret. Il s'agissait d'acheter à très bon marché des traverses de chemin de fer et de les revendre très cher. L'offre était séduisante. Malheureusement, les traverses se trouvaient à Barcelone et le subtil personnage manquait de l'argent nécessaire pour se rendre en Espagne.

M. M... n'hésita pas à lui avancer une somme de 600 francs pour les frais de voyage et le séjour à Barcelone. Le malin inconnu partit, et depuis n'a plus donné de ses nouvelles. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Une réflexion s'impose. Il y a peut-être encore des anciens combattants, des démobilisés, dans tous les cas des caduciers qui n'ont pas de situation. Est-ce que les emplois dans les administrations ne pourraient pas leur être confiés, plutôt qu'à des étrangers qu'on ne connaît pas et qui parfois, arrivent sans papiers, sans références.

Un faux inspecteur de police

Dans la matinée et dans la journée de lundi, une vive émotion régnait parmi la population du quartier des Quais. La police, disait-on, recherchait une bande de voleurs qui était cachée dans le quartier. Un inspecteur de police les recherchait et pénétrait dans les maisons, ordonnait aux ménagères d'ouvrir les portes et perquisitionnait sous les meubles, dans les armoires, dans la cave, dans le grenier.

Dans la journée, la police informée se rendit place St-James où opérait le soi-disant inspecteur. Plusieurs centaines de personnes étaient massées sur les quais, au moment où le faux inspecteur, un jeune homme âgé de 18 ans, fut appréhendé et conduit au bureau de police.

Interrogé, il déclara qu'il « voulait se rendre compte de l'impression produite sur les habitants d'une maison au moment où y pénétre un inspecteur de la police et pendant qu'il procéda à des perquisitions. » Pauvre jeune homme!

I. E. P. — Conférence

Le 14 avril, le Lieutenant Duluc fera à 18 heures, salle des apprentis, Dépôt de Cahors, une causerie sur le sujet suivant : Education physique et sports. Bienfaits et dangers de l'exercice.

Cambriolage

La police poursuit ses investigations au sujet du cambriolage commis chez M. Schneegans.

Aujourd'hui mardi on a retiré du Lot, sous le moulin du Périé, un paquet contenant du linge. Ce paquet avait été jeté par la fille Amalric et ses amis au moment où, revenant par Roquebilière, de la villa Schneegans, elle passait sur le Pont Valentin.

Les vols commis sont, on le voit, assez importants. Mais presque tous les objets ont été retrouvés.

Notons que la bicyclette volée par Conand fut vendue par M. Dureau, 120 francs. Celui-ci toucha de Conand une commission de 20 francs. Aux dires des connaisseurs, cette bicyclette vaut au moins 400 francs.

Il paraîtrait qu'un autre ballot de linge aurait été aperçu en aval de Coty.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est ce soir mardi 11 avril que l'excellente tournée Denise Tellier donnera sur la scène de notre théâtre :

Le Rachat du Passé

pièce en 3 actes. En lever de rideau : Sigismond fait des vers

Pradines

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Berthe Vignals, propriétaire à Labéraudie-Pradines, a.c. M. Soupa Germain, propriétaire à l'Hospitalet. Aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

LE COUPABLE

PAR

François COPPÉE

de l'Académie Française

XI

Je songe à toi, enfant pur, heureux fils d'un couple d'honnêtes gens qui t'aiment et qui veillent sur ton sommeil agité par des rêves. Souvent ton père touché tes mains trop moites et plonge son regard, avec mélancolie, au fond de tes yeux troublés déjà. Avec quelle prudence tes parents répondent à tes questions trop curieuses! Quelle leur est chère, ton ignorance! Sans oser même s'en parler, ils sont là, tendres et attentifs, devant le naif éveil de tes sens comme devant l'éclotement d'une fleur. Je songe à toi, enfant sacré!... Il s'en trouve quelquefois pourtant, parmi les petits vagabonds ramassés sur le trottoir, il s'en trouve qui sont innocents comme toi, dont un bon hasard a sauvegardé la pureté. On les confond avec les autres. On jette ce lis à l'égoût.

Cloc! cloc!... Cloc! cloc!... Bercé par le rythme lourd des sabots, chrétien se revoit, quelques années plus tard, couché dans un bon lit, à l'in-

firmerie, une jambe immobilisée par la plâtre et les éclisses. C'est par la brutalité d'un monstre, c'est par s'être arraché à sa hideuse étreinte que l'enfant a été blessé, estropié pour toujours. Mais le voici dans des draps frais, bien soigné. Une tiède douceur l'enveloppe, comme l'eau d'un bain.

Et puis, quelqu'un l'aime, à présent, vient souvent s'asseoir à son chevet, le regarde avec bonté, lui parle affectueusement. C'est Simon Benoît, le maître d'école de la Colonie, un poitrinaire presque aphone, qui peut à peine faire sa classe et qu'on a donné aux détenus pour instituteur, parce que c'était assez bon pour eux. Avant de mourir — car il se sent mourir — ce pauvre jeune homme voudrait en sauver un, au moins un, parmi ces enfants qui s'assoient devant lui, plusieurs fois par semaine, sur les gradins noirs, et qui lui font peur et pitié. Le plus intelligent, le moins flétri, celui dont les yeux ont encore une lueur de franchise, c'est ce petit chrétien Forçat. Et le mort-bond le choisit, l'adopte entre tous. Comme on souffre sur un charbon, presque éteint, il ranime cette conscience agonisante, y voit se raviver — avec quels transports de joie! — les dernières étincelles de l'honneur et de la bonté. Oh! le petit chrétien ne l'oubliera jamais, le cher visage de son seul ami, cette chétive tête de phthisique, jaune et luisante comme de la cire, aux oreilles décollées, qui se penchait à côté de lui sur les li-

vres ouverts. Il est là, pour toujours, dans la mémoire du malheureux enfant, le doigt maigre et tremblant de fièvre qui lui montrait la bonne page, la ligne bienfaisante, le mot consolateur.

Cloc! cloc!... Cloc! cloc!... Elles défilent dans la pensée de chrétien, les années interminables de misère et d'abjection. Toutes les saisons n'ont laissé qu'un souvenir amer à l'enfant captif. Ce ne sont que cruels hivers, aigres printemps, été écrasants et torrides, automne de boue et de feuilles mortes. Et toujours, devant ses yeux, — recuites au soleil caniculaire ou faisant le gros dos sous la neige, — les mêmes plaintes vides et nues, les mêmes baraques lugubres. Lieux détestés! Oh! que de lourdes heures, que d'heures de fastidieux travail et d'accablant ennui, sonnées, comptées, mesurées impitoyablement, avec les quarts et les demies, par le cadran de la chapelle! Et dans cette vie de dortoir et de peloton, toujours lit contre lit, toujours coude à coude, comme il est seul! Depuis la mort du pauvre instituteur, pas un ami. Méprisé des marottes, soupçonné par eux d'être un traître, de « cafarder », chrétien n'a pas confiance dans les autres, les prétend bons sujets; car il est également dégoûté par le cynisme et par l'hypocrisie. Qu'elle est longue, son horrible enfance! Et puis, plus tard, que deviendra-t-il? A dix-huit ans, les jeunes colons ont le droit de s'engager, de devancer l'appel. Tous en profi-

lent. Ils s'en vont dans l'infanterie de marine, dans les troupes coloniales, là-bas où l'on se bat. Elle leur est douce, la discipline de guerre. Le drapeau, un fameux torchon pour nettoyer le passé; et le feu purifie tout. Mais lui, le boiteux, n'aura pas la ressource de se faire soldat. Il n'est pas très adroit de ses mains, ne sera jamais non plus qu'un médiocre ouvrier. C'est presque avec effroi qu'il se voit sortant de cette colonie, — où il souffre bien pourtant, — tout seul sur le pavé, avec les cinquante ou soixante francs de sa masse et, pour toute recommandation, son livret d'ancien pénitentiaire. Il ne sait rien de la vie, de la société, mais il se soupçonne bien dures, dans sa précocité expérience du malheur, et d'avance, il a peur de la liberté!... Pas un ami!... Une fois délivré, il compte même l'éviter, ces compagnons d'ancien présent, certain qu'il est de ne les rencontrer que sur le chemin du mal.

Il sait quels vices fangeux se cachent sous ces fronts domptés, sous ces physionomies immobiles et grises comme l'eau des étangs.

— Lis donc, Jules... Quand tu anras fait ton temps, qu'est-ce que tu voudrais être? a-t-il un jour demandé à l'un d'eux, blondin aux yeux clairs, vers qui l'attrait une sympathie.

— Grinche, comme papa, a répondu l'autre, avec un rire bref et méchant...

Certes! il les fuira. Mais où trouver du travail? A quelle porte frapper? Nagnère, quand il confiait cette

crainte à Simon Benoît, le pauvre malade s'assombriait : — Je ne serai même plus là pour l'aider, mon pauvre chrétien, lui disait-il. Oui, tu seras bien seul. Oui, tu auras plus de mal qu'un autre, et il te faudra plus de courage et de persévérance qu'à tout autre. N'importe! tâche quand même de te conduire toujours en honnête garçon... Tu verras, c'est encore le seul moyen de n'être pas trop malheureux...

Oh! oui, il l'échappa! Il l'a promis à son ami mourant... Toute besogne lui sera bonne. Il ne mangera que du pain gagné!...

Ainsi rêve et s'exalte le pauvre petit, et rassemblant déjà pour les luites futures toute sa bonne volonté, il marche toujours, le front bas, les épaules douloureuses, les pieds excothés et sanglants dans ses sabots... Cloc! cloc!... Cloc! cloc!...

Mais soudain la porte souvre. C'est le gardien-chef. — Halte! Toutes les punitions sont levées... Allez mettre vos souliers neufs et la tenue n° 1... On va former le bataillon. Et vivement, hein?...

Que se passe-t-il? Quelque chose de rare. Un gros bonnet, un Inspecteur général, en belle redingote, ornée d'une aveuglante rosette rouge, vient d'arriver inopinément.

Parbleu! il tombe bien, le gros bonnet! Aujourd'hui, la Colonie est épouvantable. Un ciel de novembre aux nuages bas et sinistres; de la boue comme sur un foirail à bestiaux; les enfants crottés jusqu'à

l'échine et grelottant sous les blouses de toile; et la cuisine empestant le suif à une portée de fusil!

Rassurez-vous, M. le Directeur ne perd pas la tête. Ce que le capitaine Caillou méprise le plus chez les civils, c'est leur sensibilité ridicule. Mais le capitaine Caillou tient à sa place, et il n'aura pas la maladresse insigne d'affliger ce pkin, qui est, après tout, son supérieur, par des spectacles pénibles. Pour maquiller l'établissement et lui rendre un aspect tout à fait décent et confortable, que faut-il de temps? Une demi-heure. Car, Dieu merci, tout marche ici au doigt et à l'œil. Le capitaine n'a donc qu'à occuper, pendant une demi-heure, M. l'Inspecteur général; et rien n'est plus simple.

A peine le gros personnage — gros dans tous les sens du mot, même obèse, avec un peu d'asthme — est-il descendu de voiture que le capitaine Caillou l'introduit cérémonieusement dans son cabinet, l'accapare.

Et d'abord, monsieur l'Inspecteur général, la comptabilité!

Il ne plaisante pas sur ce chapitre, le Directeur du Plateau. Ses livres sont balancés, à un centime près. Du reste, on peut vérifier.

(A suivre)